



Bouquet, mai 2021

La Mairie investit dans les bâtiments communaux pour opérer des économies d'énergie



L'équipe municipale a décidé de demander des subventions au Fonds Vert, pour essayer de réduire significativement les factures d'électricité de la commune : en effet le chauffage à l'électricité de vieux bâtiments de pierres, comme la Mairie et le Temple, représente une hérésie et une gabegie énergétiques totales, en ces temps où l'écologie et la technologie nous permettent de chauffer autrement. D'où ce projet mené à bien de remplacer le chauffage de ces deux bâtiments communaux par des pompes à chaleur (PAC), tout en améliorant leur isolation. Ce projet et leur intérêt en quelques lignes :

État des lieux actuel

- La mairie utilise un chauffage électrique par convecteurs, coûtant environ 2500 euros par an.
- Le Temple est chauffé par des radiateurs électriques soufflants d'une puissance totale de 28 kW.
- Les combles de la mairie sont partiellement isolés, mais l'isolation est vétuste et insuffisante.

Propositions d'amélioration

- Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur aérothermique, réduisant la consommation d'énergie.
- Installation de deux unités de PAC, une à l'extérieur et des ventilo-convecteurs à l'intérieur.
- Entretien régulier du système par l'employé communal ou un contrat d'entretien.

Gain énergétique estimatif

- Diminution de la consommation énergétique de 60 à 70%, soit environ 32 kWh.
- Économie estimée de 1500 euros pour la mairie et 1000 euros pour le Temple.
- Pas d'émissions de GES car pas de chaudière fioul, et réduction significative des factures d'électricité.

Bref, que du plus d'un point de vue financier, et un plus grand confort thermique pour tous !